

Orientation 20 Soutenir et développer une activité forestière durable

Orientation 20 Soutenir et développer une activité forestière durable

Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation

Mesures de formation :

« Former les professionnels aux bonnes pratiques environnementales et à la sécurité des chantiers. »

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

« Sensibiliser les pratiquants et former les professionnels à des pratiques respectueuses des patrimoines ».

page 118

Référence ID de l'article : #1290

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-13 13:40